



## Preparation d'obseques personnelles

Par **claud**, le **09/03/2013** à **14:40**

bonjour,  
souhaitant préparer mes obsèques, faut il envisager un testament ou déposer une simple lettre auprès d'un notaire, sachant que je ne veux pas souscrire un quelconque contrat auprès d'organismes qui se proposent moyennant finances de s'occuper de tout. merci